# SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE POUR LES LITTORAUX

FRANCE | BELGIQUE | PAYS-BAS | ANGLETERRE

## SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE
### INTERREG SARCC

*L'opportunité de s'adapter face au changement climatique ?*

**JEUDI 30 MARS 2023**

ESPACE SPORTICA 59820 GRAVELINES

Gravelines

Interreg 2 Seas Mers Zeeën SARCC

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE LA CÔTE D'OPALE

SYNERGIE LITTORAL

© Ville de Gravelines

## RETOUR SUR LA JOURNÉE DU 30 MARS

Cette rencontre a été organisée dans le cadre du programme européen INTERREG SARCC regroupant la France, la Belgique, l'Angleterre et les Pays-Bas.

SARCC fédère des territoires littoraux qui ont osé transformer en force leur vulnérabilité face aux risques côtiers.

Cette force est née de la volonté de s'adapter en repensant nos stratégies de transition pour qu'elles s'inspirent de la nature et soient l'occasion de passer à l'action collectivement en allant au-delà des périmètres administratifs conventionnels.

Le 30 mars a été une rencontre inédite d'élus, de porteurs de projets, d'acteurs publics et de services de l'État français et européens réunis pour mesurer ensemble le chemin accompli et voir émerger de nouvelles expérimentations et coopérations.

Les porteurs du projet SARCC ont conçu et mis en place des solutions fondées sur la nature pour faire face à la submersion et à l'érosion sur leur territoire. Ils sont venus partager avec vous leurs bonnes pratiques et les conditions dans lesquelles ils ont expérimenté :

Comment les collectivités partenaires ont-elles réussi à financer leurs solutions ? Quels scenarios climatiques ont été retenus ? Comment mobiliser et obtenir l'adhésion dans un contexte de gouvernance complexe ? Quelles difficultés ont rencontré les porteurs de projet ?

Gravelines

© Ville de Gravelines

# SOMMAIRE


**OUVERTURE** P.4
Bertrand RINGOT, Olivier MENARD, Koen SURDIACOURT

**QUELLES ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES SUR LE PÉRIMÈTRE DU PROJET SARCC ?** P.5
Edward VAN KEER, Frédérique BARBET

**TABLE RONDE : REGARDS CROISÉS SUR LES ENJEUX SUR LES TERRITOIRES** P.6
Bertrand RINGOT, Peter ROOSE, Bern PARET

**S'INSPIRER DU VIVANT POUR REPENSER LES STRATÉGIES DE TRANSITION À L'ÉCHELLE DE LA VILLE ET DU TERRITOIRE** P.7
Anne GAILLARD

**TABLE RONDE : QU'EST-CE QU'UNE SOLUTION FONDÉE SUR LA NATURE ? QUELS SONT LES CO-BÉNÉFICES DES SFN ?** P.9
Tony DUROZIER, Julien JADOT, Xavier CHELKOWSKI, Bert VAN SEVEREN

**COOPÉRATIONS INÉDITES ET REGARDS CROISÉS : FOCUS SUR LES EXPÉRIMENTATIONS DU PROJET SARCC** P.11
Karel VANACKER, Patrick DE KLERCK, Vincent LEUREGANS, Olivier CAILLAUD

**TABLE RONDE : COMMENT FINANCER ET METTRE EN OEUVRE LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE ?** P.14
Chloé MATHIEU, Corinne BETRANCOURT, François FILIOR, Pierre WILLERVAL, Marie KRAWCZYK

**CLÔTURE** P.16
Jurgen VANLERBERGHE, Bertrand RINGOT

**REMERCIEMENTS ET LIENS** P.18

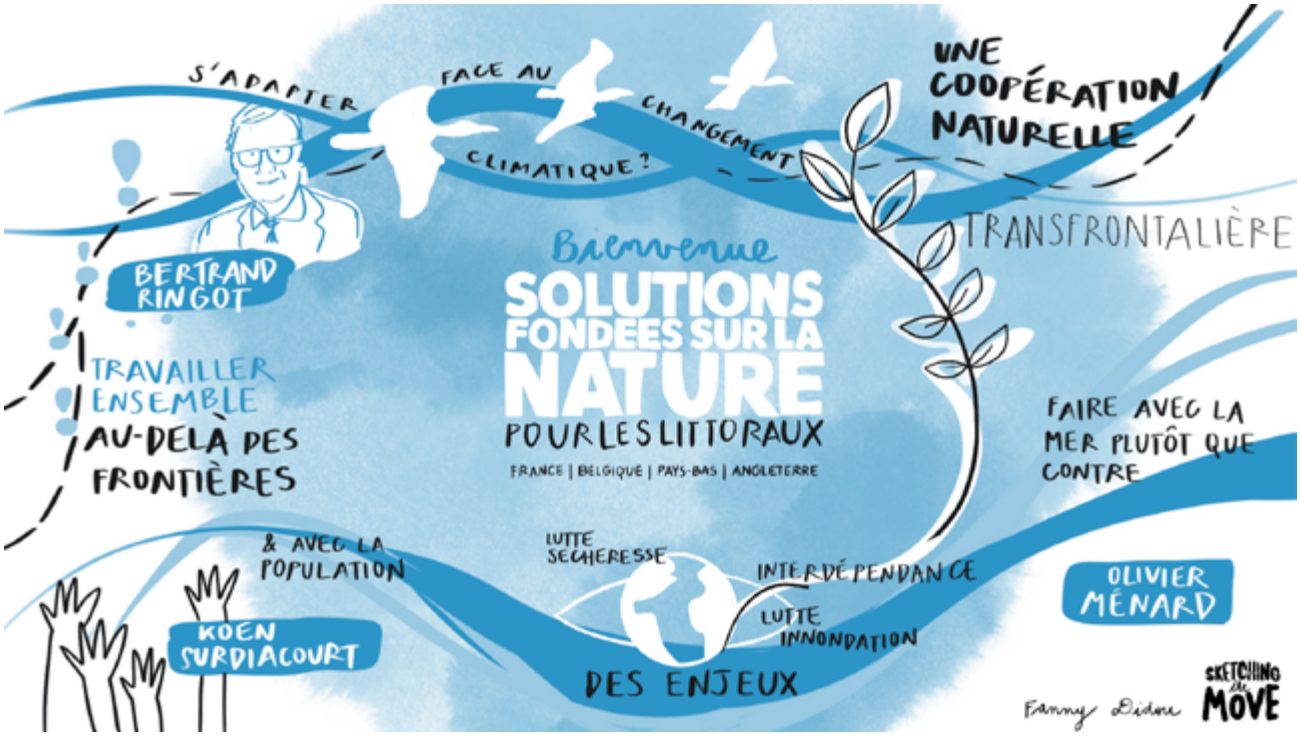

**Olivier MENARD**
Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Dunkerque

**Bertrand RINGOT**
Maire de Gravelines

**Koen SURDIACOURT**
Chef du Cabinet du Gouverneur de la Province Flandre Occidentale

09H45

## OUVERTURE

Bertrand Ringot, Koen Surdiacourt et Olivier Ménard ont ouvert cette journée de rencontres en portant des messages forts.

Il est urgent de prendre collectivement conscience du fait que les frontières administratives, linguistiques et culturelles de nos territoires n'arrêteront pas le changement climatique et ses impacts. Les inondations, les sécheresses, les submersions et l'érosion qui affectent la côte d'Opale ont inévitablement des conséquences sur la Flandre et vice versa.

Si des collaborations sont déjà menées (projet INTERREG SARCC, MAGETO, etc), la nécessité d'une coopération naturelle de long cours se fait sentir.
De part et d'autre de la frontière franco-belge, les risques des zones de polders sont accrus et le temps de l'urgence demandent aux acteurs de mettre en commun leurs connaissances, d'adopter des postures courageuses face aux choix difficiles qui sont à faire et d'innover dans les solutions retenues.

Les Solutions fondées sur la Nature sont une réponse intéressante pour continuer à s'adapter de manière souple, en complémentarité des solutions « dures », et permettre au trait de côte d'évoluer pour être plus résilient.

**Edward VAN KEER**
Officier des Politiques intégrées de l'eau,
MOW, Gouvernement Flamand, ULCO

**Frédérique BARBET,** Responsable du
pôle Canaux / SAGE / PAPI Delta de l'Aa,
Institution Intercommunale des Wateringues

10H30

## QUELLES ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES SUR LE PÉRIMÈTRE DU PROJET SARCC ?

### Edward Van Keer

Si les zones de polder sont concernées par les mêmes enjeux et défis environnementaux de part et d'autre de la frontière franco-belge, les projections et les stratégies mises en œuvre sont différentes.
Edward Van Keer présentait *Costal vision*, un programme national ayant pour objectif de « développer une vision afin de maintenir la protection actuelle de l'ensemble de la côte contre les inondations jusqu'à une élévation du niveau de la mer de 3m » selon le scenario retenu.

*Costal vision* établit une feuille de route des mesures de protection à prendre progressivement en cas d'élévation.
Différents scenarii sont envisagés sur les plages à De Panne, De Westhoek telles que : déplacer la « laisse de mer » vers le large ou la maintenir, donner une partie de la plage à la mer, ou encore créer un « arc d'île » à environ 1km de la côte.
Le programme étudie également des solutions sur les zones portuaires de Zeebrugge, Ostende, les Marinas de Blankenberge et Nieuwpoort telles que la pose barrières anti-tempêtes et l'installation d'écluses.

### Frédérique Barbet

En France, les données nationales retenues à ce jour sont de 60 cm d'élévation à horizon 2100.
Sur la côte d'Opale, l'institution des Wateringues a la charge de la gestion des canaux et de la mise en place du PAPI et du SAGE sur le delta de l'Aa, soit un territoire de polder de 1000 km 2 sous le niveau de la mer, habité par 450 000 habitants.

Les enjeux sont conséquents et les acteurs compétents en matière de gestion des eaux sont obligés de penser en système le lien terre-mer.
A ce titre, l'Institution a lancé une étude pour répondre à l'un des enjeux majeurs auxquels le territoire fait face : la double nécessité d'évacuer l'eau de mer arrivant massivement en hiver à cause des tempêtes et des fortes marées (en plus de l'élévation continue du niveau de la mer) et celle de stocker l'eau douce l'été.
L'étude devra notamment tester la robustesse du système face à l'évolution des risques dus au changement climatique et savoir comment préserver la ressource en eau, satisfaire les usages qui en dépendent, consolider la gouvernance et le financement.

**Bertrand RINGOT**
Maire de Gravelines

**Peter ROOSE**
Maire de Furnes en Belgique

**Bern PARET**
Coordinateur Province Flandre Occidentale

11H00

## TABLE RONDE :
## REGARDS CROISÉS SUR LES ENJEUX SUR LES TERRITOIRES

Ce moment d'échanges a permis aux intervenants de partager leurs ressentis, leurs perceptions, et la manière dont ils gèrent en tant qu'élus ou représentants du gouvernement les impacts locaux du dérèglement climatique.

À Gravelines, Bertrand Ringot est moins inquiet sur les solutions à mettre en œuvre que sur la manière de les financer. Il assure que monter la taxe GEMAPI à son maximum (soit 40 euros) ne suffira pas à couvrir les investissements colossaux à venir sur son territoire pour se prémunir du risque « effet bassine » sur le chenal et de l'érosion.

Peter Roose et Bern Paret insistent quant à eux sur la nécessité d'avoir une vision globale et intégrale de toute la côte qui doit être cohérente avec celle du polder français.
Cette vision globale est possible seulement si tous les usagers participent aux discussions (industriels, agriculteurs, habitants, etc).
La bonne coordination de projets de territoire complexes en Flandre est possible grâce au lien très étroit en Belgique entre l'État, les régions et les communes.

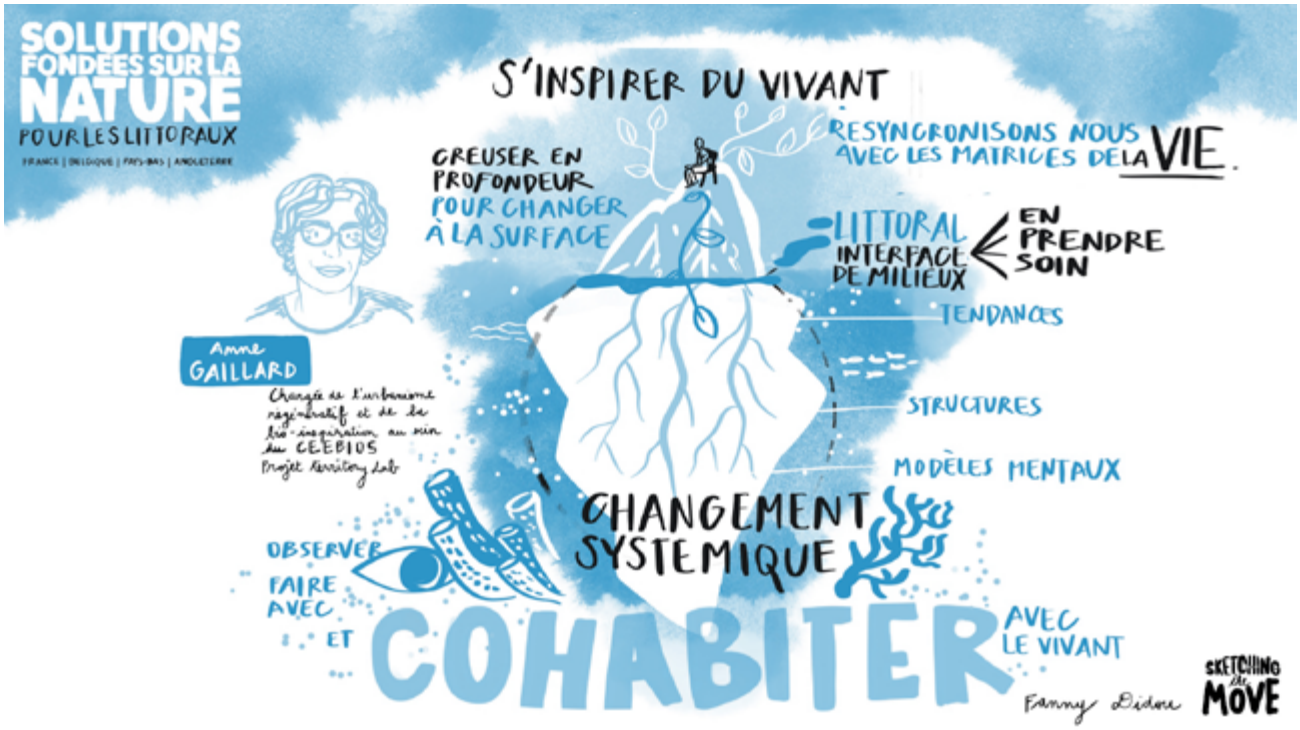

**Anne GAILLARD**
en charge de l'urbanisme régénératif et de la bioinspiration
territoriale au CEEBIOS (Centre d'études et d'expertises en biomimétisme)

11H40

## S'INSPIRER DU VIVANT POUR REPENSER LES STRATÉGIES DE TRANSITION À L'ÉCHELLE DE LA VILLE ET DU TERRITOIRE

La vie sur Terre existe depuis près de 3,8 milliards d'années et en seulement un siècle et demi d'industrialisation massive l'Homme a réussi à se désynchroniser de la vie.

Il s'est détaché et n'est plus connecté aux matrices du vivant, c'est-à-dire à l'ensemble des éléments qui permettent la vie : l'air, l'eau, le sol, les plantes, les bactéries, les animaux, etc.

Ce mode de vie extractiviste, la surexploitation des ressources et tous leurs impacts dramatiques sur le climat ont entraîné le début de la sixième extinction de masse.
La biodiversité est menacée et les espèces disparaissent à un rythme alarmant, soulevant des questionnements sur notre propre survie.

Tout cela est bien connu, mais alors pourquoi ne change-t-on pas ?

© Ville de Gravelines

Anne Gaillard propose une explication via le modèle de « l'iceberg » illustrant nos réflexions faites à la surface du système mais n'allant pas creuser pour comprendre ce qui ne nous fait pas changer.

Creuser permet de faire émerger :

- **Nos tendances de vie**, tendances sociales telles que le recours à l'artificialisation, la compétitivité systématique, le « silotage » ou le cloisonnement.

- **Nos structures sous-jacentes** impliquant notamment le manque de connaissance sur la Nature, les complications de nos modes de gouvernance, notre gestion dans l'urgence des problématiques de fonds, etc.

- **Nos modèles mentaux** structurellement fondés sur la monétarisation des ressources et sur la difficulté à apprécier la valeur de tout ce qui n'est pas chiffrable. Les ressources naturelles sont-elles gratuites et inépuisables ? Comment reconnaître la valeur du Vivant ?

Face à ces questionnements, il est fondamental de passer aujourd'hui « de l'aménagement au ménagement » de nos territoires, c'est-à-dire de penser nos habitats avec, pour et par le vivant.
Et quoi de mieux pour le faire que de trouver des solutions s'inspirant de la ressource abondante et inépuisable qu'est l'intelligence du Vivant ?

**Tony DUROZIER**
Chargé de mission Adapto Manche,
Conservatoire du Littoral

**Julien JADOT**
Directeur adjoint Cycle de l'Eau,
Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD)

**Bert VAN SEVEREN**
Urbaniste Gouvernement Flamand

**Xavier CHELKOWSKI**
Écologue Urbaniste à l'Agence d'Urbanisme et de
Développement de la Région Flandre-Dunkerque (AGUR)

12H00

## TABLE RONDE :
## QU'EST-CE QU'UNE SOLUTION FONDÉE SUR LA NATURE ?
## QUELS SONT LES CO-BÉNÉFICES DES SFN ?

Cette table ronde était l'occasion de se plonger dans la définition et la réalité opérationnelle d'une Solutions fondée sur la Nature (SfN) à travers les prismes de différents professionnels du domaine de l'adaptation des littoraux.

Bert Van Severen, urbaniste travaillant au gouvernement flamand, envisage la SfN comme la valorisation du système physique déjà en place naturellement et que l'on vient renforcer. Il s'agit par exemple de poser des ganivelles, reprofiler une dune, recharger une plage.

© Ville de Gravelines

Tony Durozier, chargé de mission au Conservatoire du littoral, ajoute que la SfN consiste aussi en :

- L'amélioration de la gestion de ces espaces en développant des activités humaines résilientes et durables. Cela veut aussi dire réfléchir à un type d'ouverture au public qui soit qualitatif : connaissance appréciation de la qualité des lieux, etc.

- La restauration de ces milieux et l'amélioration des écosystèmes dégradés.

Julien Jadot, directeur adjoint Cycle de l'Eau à la CUD, quant à lui, insiste sur la nécessité d'envisager la SfN à l'aune des enjeux et défis du territoire. « Sur le polder, laisser-faire serait extrêmement destructeur ». Il préconise de considérer les SfN comme faisant partie d'un « continuum » de solutions allant de la solution dure à la solution douce et/ou « régénérative » de la biodiversité. L'idéal étant de pouvoir sélectionner la solution ou la combinaison de solutions qui répondront le mieux aux enjeux locaux.

Et Xavier Chelkowsky, écologue urbaniste à l'AGUR, de conclure que les SfN sont une occasion formidable pour nous de pouvoir changer de paradigme et réapprendre à vivre avec l'eau douce mais aussi l'eau de mer.
Et si les SfN étaient l'opportunité de nous reconnecter avec la Nature ?

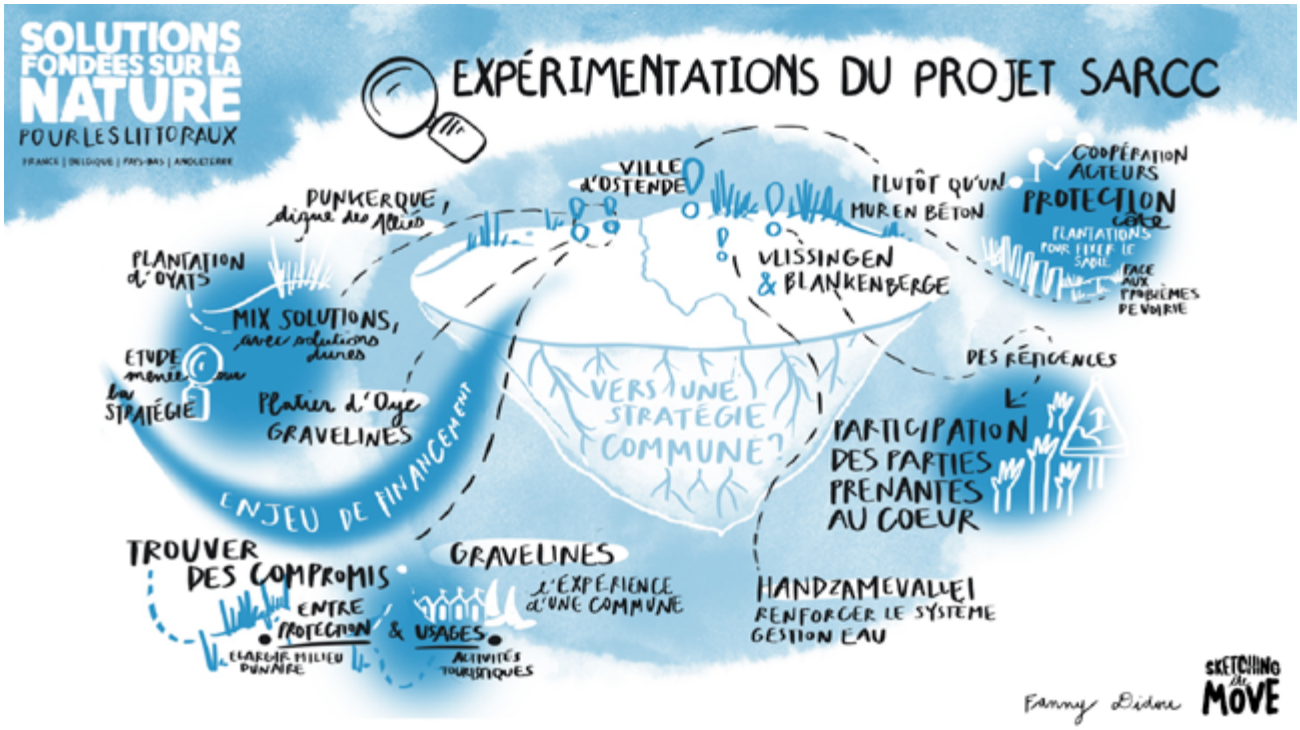


14H00

## COOPÉRATIONS INÉDITES ET REGARDS CROISÉS : FOCUS SUR LES EXPÉRIMENTATIONS DU PROJET SARCC

**Karel VANACKERE**
Directeur de l'agence autonome de la Ville d'Ostende
en charge des questions d'urbanisme en Belgique

### BELGIQUE – VILLE D'OSTENDE

En 2010, face aux différentes tempêtes dévastatrices, le gouvernement flamand s'est engagé dans un programme de réflexion sur la protection de la côte et s'est penché sur des solutions artificielles comme des murs en béton de 1m50 et plus. Celles-ci se sont avérées très coûteuses et difficiles à mettre en œuvre dans un contexte urbanistique.

Les équipes flamandes se sont alors tournées vers des solutions de renforcement de cordon dunaire, mais rapidement se sont posées les problématiques suivantes : le rechargement successif des plages avec la disparition du sable sous l'effet de la mer, la montée des eaux et de l'ensablement des zones urbaines sous l'effet du vent et des tempêtes.

La nature a alors été d'une grande inspiration pour aider à fixer le sable sur les cordons dunaires avec un système de plantations. Différents modèles ont été expérimentés et ont conduit à des résultats positifs avec un gain rapide sur la hauteur des dunes et la disparition de l'ensablement sur les zones urbaines.

Fort de ces résultats, le gouvernement flamand a intégré les Solutions fondées sur la Nature (SfN) et aussi des solutions dites «mixtes» dans la construction de sa vision côtière pour 2100.

**Patrick DE KLERCK**
Développement Territorial / Zone Côtière, Département de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire en Belgique

## PAYS-BAS – VILLE DE VLISSINGEN

La commune de Vlissengen aux Pays-Bas compte 44 000 habitants sur une superficie de 344 km2 en bord de mer. Le projet pilote engagé y est unique car il amène une nouvelle façon de penser les espaces publics face aux tempêtes et à l'élévation de la mer.

Des solutions «dures» comme des digues et des brises lames ont longtemps été utilisées pour protéger la ville qui est en grande partie en dessous du niveau de la mer.

Aujourd'hui, le concept est de guider l'eau des inondations de manière contrôlée en utilisant et en aménageant les routes, les rues et des passages revégétalisés pour freiner la vitesse de l'eau et la retenir temporairement, une façon de penser très novatrice pour le pays.

## BELGIQUE – COMMUNE DE BLANKENBERGE

La commune de Blankenberge fait partie des 10 grandes stations balnéaires belges avec 20 500 habitants. Après la forte tempête Saint Nicolas en décembre 2012, la municipalité a lancé un site pilote pour protéger son trait de côte sur un cordon dunaire de plusieurs kilomètres en face d'une route adjacente aux habitations.

Elle s'oriente alors sur des SfN avec le renforcement de son cordon dunaire et la végétalisation intensive de la plage et des abords de la voie urbaine pour se protéger des impacts du changement climatique. Pour mener à bien ces solutions innovantes, il a été essentiel d'obtenir le soutien de toutes les parties prenantes, dans la co-création et la mise en œuvre des SfN.

**Olivier CAILLAUD**
Chef du service défense contre la mer, Ingénieur Travaux au Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO)

## FRANCE – ÉTUDE STRATÉGIQUE DE GESTION DUNAIRE

Une étude stratégique, disponible au PMCO et portant sur la gestion dunaire sur le périmètre de la CUD, de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, de la Communauté de Communes la Terre des Deux Caps et de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais. L'étude a abouti à l'élaboration d'un panel de solutions douces adaptées à chaque site. Elles permettent de reconstituer la plage grâce à des rechargements de sable et des aménagements maintenant le stock sableux constitué. Elle détaille les différents aménagements comme les protections en géotextiles, les ganivelles et un système d'épis entre autres.

## DIGUE DES ALLIÉS

Des rechargements massifs associés à des SfN ont été réalisés en 2014 - on parle de plus de 1,5 millions de $m^3$ de sable avec la mise en place de filets brises vents et des plantations d'oyats devant la digue des alliés qui protège le centre de Dunkerque.
L'efficacité des SfN est remarquable sur ce site avec une vraie dune naturelle qui s'est développée à l'avant de la digue.

## PLATIER D'OYE

Sur un site où le cordon dunaire est très dégradé dans les années 90, une succession de SfN ont été mises en œuvre pour faire face à l'érosion des tempêtes successives et de la montée des eaux (re-végétalisation, ganivelles, fascines, ...) sans lesquelles la plage aurait totalement disparu.

**Bern PARET**
Coordinateur Province Flandre Occidentale

## BELGIQUE – VALLÉE DE L'YSER

Plus de 25 partenaires, communes, agences et gestionnaires ont formé une coalition locale pour travailler sur l'aménagement des vallées de l'Yser pour devenir résilients face au changement climatique, avec l'utilisation notamment des SfN face à des enjeux sur une zone de polder dans un territoire transfrontalier avec la France.

**Vincent LEUREGANS**
Chef de projet Développement Durable, de l'Aménagement et des Risques, Ville de Gravelines

## FRANCE - GRAVELINES

L'enjeu ici a été de gérer les conflits entre les activités touristiques et sportives et la question de la protection face aux inondations sur un estran de 2 km.
Face à un risque de rupture du cordon dunaire, 620 m de ganivelles ont été installés pour renforcer l'accrétion naturelle de sable et faire face à un risque de submersion marine de 1 m, 2 m et 3 m. Les accès à la plage ont d'ailleurs été repensés pour accroître le phénomène en fonction du vent.

En 2 ans, le cordon dunaire a gagné 1,2 m en hauteur et la végétation s'y est installée de manière naturelle créant une barrière durable face à la montée des eaux.

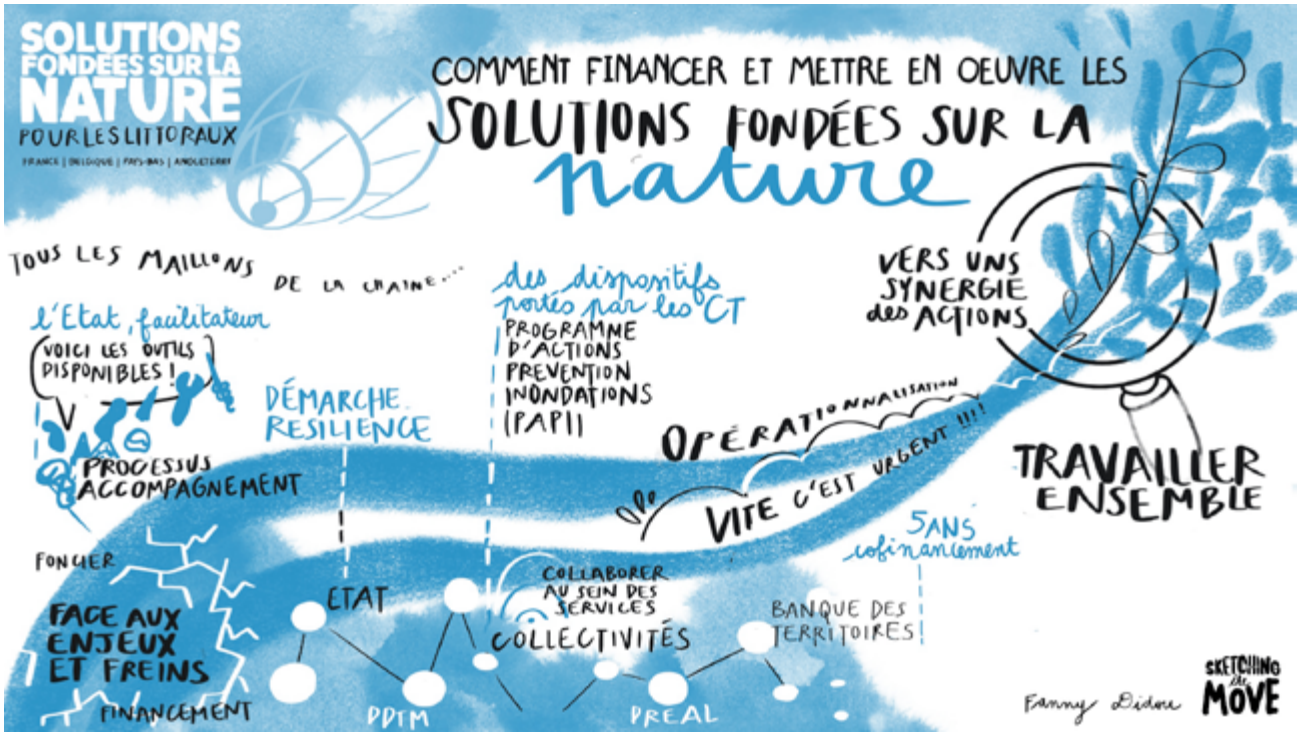

**Chloé MATHIEU**
Secrétaire générale de la Direction régionale des Hauts de France de la Banque des Territoires chez Groupe Caisse des Dépôts

**Corinne BETRANCOURT**
Experte inondations, compétences locales de l'eau à l'Agence de l'Eau Artois Picardie

**François FILIOR**
Chargé de mission Risques Naturels, Service Eau Nature, Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement

**Pierre WILLERVAL**
Responsable du Service Territorial Flandres et Littoral, Direction Départementale des Territoire et de la Mer Nord

**Marie KRAWCZYK**
Responsable Canaux à l' Institut Intercommunale des Wateringues

15H30

## TABLE RONDE : COMMENT FINANCER ET METTRE EN ŒUVRE LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE ?

Le territoire du delta de l'Aa couvert par l'Institut des Wateringues, doit entretenir un réseau de 140 km de canaux pour protéger contre les risques d'inondations, nécessitant d'importants moyens financiers et techniques.

**Comment accompagner de tels besoins avec des SfN ?**

La **DREAL** accompagne les collectivités sur le montage des Plans d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) qui offrent un dispositif national qui vient mobiliser des fonds de l'état comme le fonds Barnier constituant un véritable effet de levier pour aller chercher d'autres financements au niveau régional et national, comme l'AFIT et les Fonds Verts.

En revanche, le fonds Barnier ne finance pas les risques d'érosion et ainsi les SfN pour le Littoral qui y répondent essentiellement. D'autres sources de financement comme le Fonds verts seront à mobiliser.

La **Caisse des dépôts-Banque des Territoires** a adopté, fin 2022, son plan d'actions d'adaptation aux conséquences du changement climatique avec 1,2 milliards d'euros sur 5 ans pour accompagner les acteurs locaux dans la définition d'une stratégie et sa déclinaison opérationnelle.

35 millions d'euros sont fléchés vers le cofinancement d'études relatives aux problématiques du littoral sur des sujets comme le foncier, l'aménagement, l'adaptation de l'offre économique mais aussi la préservation des ressources naturelles et halieutiques. La Banque des Territoires souhaite en effet privilégier une approche à 360° sur la gestion du recul du trait de côte, avec la possibilité de financer à 100 % des questions juridiques.

**CDC Biodiversité** dispose d'ailleurs d'un programme de mécénats pour la restauration des milieux naturels.

L'**Agence de l'eau** accompagne les études sur le bassin versant au travers des PAPI mais aussi celles plus globales et même stratégiques sur des opérations concertées, afin de pouvoir faciliter la mise en œuvre de SfN.

La **Commission nationale du trait de côte (CNTC)** récemment créée par le ministère de la transition écologique doit travailler à des solutions de financement sur l'adaptation à l'érosion côtière et les besoins en termes de relocalisation spatiale.

Nous pouvons constater qu'il n'y a pas de «guichet unique» à ce jour qui permettrait de disposer de l'ensemble des moyens financiers, il est donc nécessaire d'aller à la recherche des différentes sources de financement.

Pour ces différents programmes de financement, on rappelle l'importance des enjeux de gouvernance, de transversalité des thématiques et des ingénieries qui peuvent être très multiples, mais aussi de collaboration entre les différents services au sein d'une collectivité.

**Pour conclure, nous pouvons considérer les SfN comme de vrais investissements, cela a été évoqué lors des nombreux retours d'expérience durant le séminaire. Elles sont moins coûteuses que des solutions plus traditionnelles et sont porteuses d'une amélioration de la qualité paysagère avec un impact sur la biodiversité.**

**Elles apparaissent même comme un bon moyen de mettre d'accord les différentes parties prenantes au niveau du territoire, tels les gestionnaires des parcs naturels et les usagers.**

**Ces solutions vont permettre de transformer notre rapport au littoral et changer de paradigme. Elles vont nous amener à repenser notre façon de vivre sur les littoraux et notre manière d'occuper l'espace. Tout l'enjeu est là.**

16H30

# CLÔTURE

**Jurgen VANLERBERGHE**
Député 'Nature, Milieu et paysage' Province Flandre Occidentale

«Nous privilégions trop souvent des solutions basées sur la technologie et pensons trop facilement que nous réussirons à remodeler la nature, et que c'est elle qui va s'adapter.

Je suis convaincu qu'il faut abandonner cette idée pour arriver à de nouvelles perspectives, pour lesquelles, il faut pas mal de courage pour les transformer en des projets concrets.

Nous l'avons vu, il y a beaucoup d'exemples de projets très réussis qui ont accordé beaucoup d'attention auprès des citoyens et des élus dans une large approche intégrée.

Dans la province de Flandre occidentale, nous avons acquis beaucoup d'expérience sur ce que nous appelons l'action territoriale, avec des coalitions locales où nous rassemblons toutes les parties prenantes autour d'enjeux territoriaux.

Nous disposons, d'autre part, d'une longue tradition de partenariat avec nos voisins français et néerlandais avec des contextes parfois complètement différents qui compliquent le montage de nouveaux projets.

Nous travaillons à établir des relations en dehors des projets et nous avons créé récemment un comité de renseignement collectif transfrontalier, le GICT, pour mieux comprendre les méthodes de chacun au travers de différents groupe de travail et développer la coopération.

Nous ne nous arrêtons pas là, et nous nous engageons dans de nouveaux projets au-delà des projets INTERREG avec encore plus de coopération.»

**Bertrand RINGOT**
Maire de Gravelines

«Nous devons enchaîner avec un projet INTERREG SARCC 2 et approfondir avec d'autres partenaires plus au nord et embrasser toute la façade littorale, avec nos amis allemands, danois, suédois et aussi norvégiens.

Sur les SfN, nous sommes tous convaincus qu'elles s'imposent quand c'est possible.

Peut-être que la CUD pourra porter un nouveau programme INTERREG en associant les communes de l'est de l'agglomération comme Bray-Dunes et Zuydcoote mais aussi nos amis du Pas-de-Calais et de la Somme pour avoir une vision la plus Hauts-de-France possible pour dialoguer avec la région, et qu'elle puisse abonder les différents dispositifs financiers.

Je suis très heureux et fier de ce séminaire, au nom de mes collègues de la municipalité. Nous avons réussi à attirer élus et acteurs du territoire pour débattre de ce sujet passionnant : comment allons-nous faire pour continuer à vivre sur ce beau littoral, pour notre génération mais aussi celles à venir.»

**SYNERGIE LITTORAL accompagne les territoires littoraux vers la résilience en créant un cadre qui permet la confiance, la coopération et l'émergence de solutions concrètes et finançables.**

À ce titre, nous avons eu le plaisir d'accompagner la ville de Gravelines dans l'organisation de ce séminaire. Nous avons travaillé en co-construction étroite avec les services de la ville et ses partenaires franco-belges, et ce, à toutes les étapes du projet :

- mobiliser les acteurs et animer des réunions de travail,
- créer une dynamique autour des acteurs et les faire converger vers une intention commune pour définir les objectifs de l'évènement,
- mener une réflexion sur les thématiques et élaborer le programme,
- participer à la coordination le jour j et valoriser les éléments de communication.

L'organisation de ce séminaire a été l'occasion de renforcer les liens et les échanges entre les acteurs clefs du territoire, annonçant de belles opportunités de coopérations européennes et aventures humaines.

**Vous avez envie de rejoindre la dynamique ?**
**N'hésitez pas à nous contacter !**

LÉA GAGNAGE

CHRISTOPHE GAMELIN

Nous souhaitons remercier particulièrement :

HÉLÈNE HERZOG-STASI
Animation

FANNY DIDOU
Facilitation graphique

BLOB DESIGN
Identité et supports visuels

Gravelines